

COM11Pour diffusion **IMMÉDIATE**

Avenir de l’emprise d’Hydro-Québec La Ville dévoile les résultats de la consultation citoyenne

Châteauguay, le 28 avril 2022 – La Ville de Châteauguay a dévoilé le 27 avril, les résultats de la consultation citoyenne qu’elle a tenue au sujet de l’avenir de l’emprise d’Hydro-Québec à la suite du démantèlement de la ligne 120 kV Beauharnois-Aqueduc qui traverse la ville. L’événement s’est déroulé au chalet du Centre écologique Fernand-Seguin, en présence du public.

La consultation a été menée du 10 août au 31 octobre 2021. Elle a été réalisée à l’aide de plusieurs modes de consultation, soit en ligne sur le site web de la Ville, de boîtes à idées disposées dans certains bâtiments municipaux et dans les résidences pour aînés, de kiosques mobiles déployés sur le territoire ainsi que dans les camps de jour. De plus, tous les organismes reconnus de la Ville avaient été invités à déposer un mémoire. La démarche a permis de colliger les réponses de plus de 500 personnes de tous âges sans compter les quatre organismes qui ont soumis un mémoire. La présentation des résultats de la consultation publique est disponible sur le [site web de la Ville](#).

Priorité au plein air et à la biodiversité

Les résultats obtenus démontrent dans une grande proportion, un engouement de la population pour une conversion de l’emprise en espaces de détente, de rencontres, d’agriculture urbaine, de sports et activités ludiques en milieux naturels ainsi que la mise en valeur de la rivière.

Les réponses recueillies dans le cadre de cette démarche ont de ce fait permis à la firme mandatée, Castor et Pollux, d’émettre des recommandations d’aménagement visant à relier les 7 km d’emprise en un corridor vert et actif d’un bout à l’autre la ville, permettant ainsi à la population châteauguoise de s’approprier les espaces. La présentation des concepts proposés est disponible sur le [site web de la Ville](#).

Toutefois, il s’agit d’un projet en phase préliminaire donc non finale, le processus de consultation se poursuit. Les citoyens et citoyennes qui souhaitent se prononcer sur les concepts d’aménagement présentés ou même apporter des commentaires et suggestions sur l’aménagement futur de l’emprise d’Hydro-Québec ont **jusqu’au 31 mai 2022** pour se faire entendre de l’une ou l’autre des façons suivantes : [en ligne](#) ou par la plateforme [MonDossier](#).

- 30 -